

Référence APA : Staelens, V., Detroz, P. & Verpoorten, D. (2016, Juin). Pédagogie de l'enseignement supérieur - Evaluer l'utilité perçue de formations pédagogiques courtes à la lumière des rapports des participants. Communication présentée au 29ème Congrès de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire (AIPU) - « Les valeurs dans l'enseignement supérieur, Lausanne, Suisse.

Pédagogie de l'enseignement supérieur - Evaluer l'utilité perçue de formations courtes à la lumière des rapports des participants

Le développement pédagogique (Frenay et al.) des enseignants est fréquemment cité comme un vecteur de transformation des pratiques dans l'enseignement supérieur. L'université de Liège a confié cette tâche à l'IFRES (Institut de Formation et de Recherche en Enseignement Supérieur qui l'assume notamment au travers d'un catalogue de 60 formations (citer quelques intitulés) courtes (entre 3 et 10 heures). Chaque nouvel enseignant est tenu d'en suivre 10 dans les 2 ans qui suivent son engagement. Au terme de son parcours de formation, l'enseignant/encadrant rédige un bref rapport dans lequel il lui est demandé de conduire une réflexion personnelle relatif à l'apport des formations suivies.

Au cours des 3 dernières années, 154 rapports ont été remis. Cette communication présente les résultats d'une analyse de contenus conduite sur 40 d'entre eux et effectuée en vue de dégager un schème de codage approprié au traitement de ce matériel. Le schème de codage a émergé au fur et à mesure de la lecture des rapports – selon une méthodologie inductive - pour aboutir à cinq catégories émergentes :

- 1) projet de formation, La première catégorie se rapporte à la présence - ou l'absence - d'un projet de formation formulé par l'encadrant, soit avant d'entamer la formation, soit en cours de formation ;
- 2) atout des formations, La deuxième catégorie prend en compte tout élément ou toute composante de la formation appréciés - ou dépréciés - par les encadrants ;
- 3) atout des formateurs,
- 4) apport des formations
- 5) impact des formations.

La troisième catégorie désigne les attitudes des formateurs jugées comme positives ou constructives pour se former à la pédagogie. La quatrième catégorie reprend l'ensemble des contributions de la formation généralement introduites par le verbe « permettre » dans le discours de l'encadrant. La cinquième catégorie regroupe les effets de la formation rapportés par le participant.

Le travail sur les contenus a aussi permis d'identifier Cinq types d'impact déclarés : a) la prise de conscience et/ou l'apprentissage, b) la réflexion sur, la remise en question de, la validation de ses pratiques, c) la déclaration d'intention et/ou la mise en projet, d) l'action sur, le transfert à ses pratiques e) et, enfin, la formalisation de sa pratique par la recherche et/ou la communication sur ses pratiques.

Au moment de communiquer ce travail de recherche, les catégories présentées seront affinées par un logiciel d'analyse lexicologique et validées pour le traitement de l'ensemble des rapports de fin de formation.